

## Certification environnementale et durabilité au Brésil

Le café bio et le bois

*Environmental certification and sustainability in Brazil: the cases of organic  
coffee and timber*

**Marie-Gabrielle Piketty, Maria-Célia Martins De Souza et Isabel  
Garcia Drigo**

---



**Édition électronique**

URL : [http://](http://economierurale.revues.org/674)

[economierurale.revues.org/674](http://economierurale.revues.org/674)

DOI : [10.4000/economierurale.674](https://doi.org/10.4000/economierurale.674)

ISSN : 2105-2581

**Éditeur**

Société Française d'Économie Rurale  
(SFER)

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 169-183

ISSN : 0013-0559

**Référence électronique**

Marie-Gabrielle Piketty, Maria-Célia Martins De Souza et Isabel Garcia Drigo, « Certification  
environnementale et durabilité au Brésil », *Économie rurale* [En ligne], 303-304-305 | Janvier-juin 2008,  
mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 septembre 2016. URL : [http://](http://economierurale.revues.org/674)  
[economierurale.revues.org/674](http://economierurale.revues.org/674) ; DOI : [10.4000/economierurale.674](https://doi.org/10.4000/economierurale.674)

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

# Certification environnementale et durabilité au Brésil

## Le café bio et le bois

**Marie-Gabrielle PIKETTY** • CIRAD, Chercheur visitant à l'Université de São Paulo, département d'économie de la FEA et Programme en sciences environnementales, Procam, Brésil

**Maria-Célia MARTINS DE SOUZA** • Instituto de Economia Agrícola da Secretaria de Agricultura de São Paulo, Institut d'économie agricole, IEA, Brésil

**Isabel GARCIA DRIGO** • Université de São Paulo, Programme en Sciences Environnementales, Procam, Brésil

### Introduction

Le début des années 1990 est encore une période de fortes fluctuations au Brésil, suivant une décennie d'hyperinflation que divers plans de stabilisation ne parviennent à juguler. Cependant, la mise en place du plan *Real* en 1994 finit par conduire le pays sur la voie de la maîtrise à long terme de l'inflation. L'époque est marquée par un contrôle rigoureux des taux d'intérêt, outil principal de gestion de l'inflation, une réforme significative de l'intervention de l'État, en particulier dans le secteur agricole du fait de la nécessité de réduire les dépenses publiques, et une ouverture sur le commerce extérieur. Ainsi, l'État, qui intervenait de manière forte dans certains secteurs comme le café (contrôle des prix et des quantités), doit se retirer de la régulation des filières. Son intervention prend des formes plus indirectes notamment via le financement de la recherche agronomique, l'accès à de nouvelles terres (politiques d'infrastructures) et l'accès au crédit.

Parallèlement, les préoccupations environnementales augmentent du fait des impacts négatifs d'une croissance agricole accélérée sur l'environnement et les ressources naturelles. L'agriculture brésilienne ne ménage pas l'usage d'intrants à grande échelle, les taux de déforestation en Amazonie stagnent à un niveau moyen

annuel de 2 à 2,5 millions d'hectares jusqu'en 2004<sup>1</sup>, pour ne citer que quelques exemples.

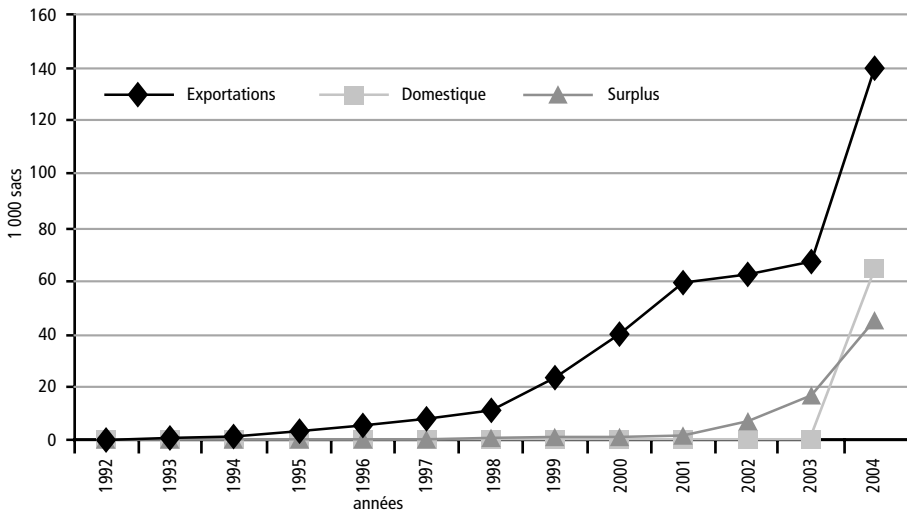
Face à ce contexte, il existe une tendance significative de mise en place de processus de certification environnementale pour divers produits issus de l'usage des terres agricoles et forestières. On analyse dans cet article les cas de deux produits importants : le bois issu de l'exploitation communautaire en Amazonie et le café produit traditionnel brésilien, dit biologique ou bio, lorsqu'il est produit sans usage d'un certain nombre d'intrants chimiques.

Il est difficile d'avoir des statistiques fiables de la production de café biologique. Les estimations de l'organisation des producteurs de café organique brésilien (ACOB) montrent une croissance rapide notamment durant les cinq dernières années (*graphique 1*). Malgré cela, la production de café biologique représente moins de 0,5 % de la production nationale.

---

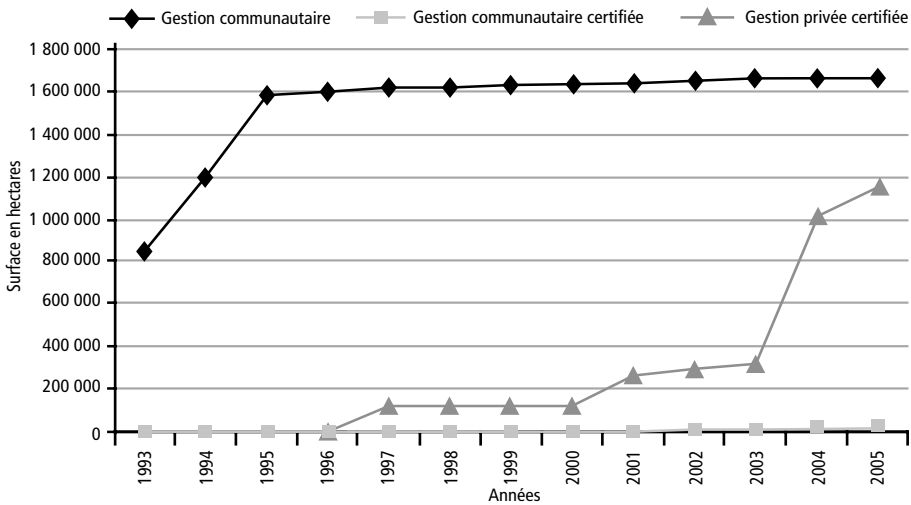
1. Les taux de déforestation ont connu une baisse considérable, atteignant 1,9 million et 1,5 million d'hectares respectivement en 2005 et 2006. Il est encore trop tôt pour savoir si cette inflexion se maintiendra sur le long terme.

Graphique 1. Évolution de la production de café biologique au Brésil



Source : ACOB 2004, cité dans Souza et al. (2005)

Graphique 2. Évolution de la certification de l'exploitation forestière



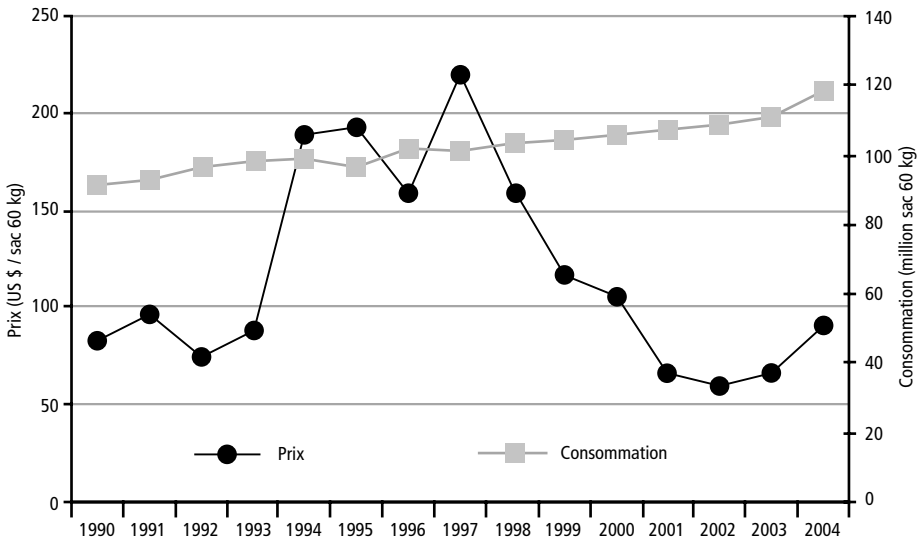
Source : les auteurs à partir du site du Forest Stewardship Council (FSC)

Dans le cas de la certification de l'exploitation durable des ressources forestières, les projets de certification commencent un petit peu plus tard au milieu des années 1990 et connaissent également une croissance significative pour ce qui est de la certification des grandes entreprises privées (graphique 2), même si là encore les

surfaces certifiées ne représentent qu'une très faible part de la surface totale exploitée par les forestiers. La croissance des projets de certification communautaire<sup>2</sup> n'est pas négligeable mais beaucoup d'entre eux n'ont

2. Ces projets sont mis en place par les communautés rurales ou extractivistes qui gèrent en commun leur réserve forestière.

Graphique 3. Consommation mondiale et prix de café (1990-2004)



Source : Adapté de Saes et Saes (2005).

pas encore débouché sur l'acquisition de la certification. En 2006, huit projets de gestion communautaire sont certifiés, cinq situés dans l'État de l'Acre, deux dans l'État d'Amazonas et un dans l'État du Para.

Sur la base de ces deux études de cas, cet article se propose d'analyser, si et comment, la mise en place de ces processus de certification est à même de concilier efficacité économique, équité sociale et durabilité environnementale. L'analyse se base sur les résultats de deux projets de recherche, l'un sur le café biologique (Souza, 2001<sup>3</sup>, 2003 ; Souza *et al.*, 2005) et l'autre sur la certification de la gestion communautaire des forêts en Amazonie (Drigo et Piketty, 2004 ; Drigo, 2005). Ces deux projets sont basés sur des enquêtes de terrain auprès de producteurs certifiés – dans le Minas Gerais pour le café et dans l'État de l'Acre pour l'Amazonie (Projets de Pedro Peixoto, composé d'agriculteurs et de Porto Dias, composés principalement d'extractivistes) – et sur

l'analyse des institutions qui interagissent dans le processus de certification. Dans une première partie, on rappelle les objectifs sous-jacents de la certification environnementale, puis dans une deuxième partie, on analyse son impact sur la durabilité environnementale, sociale et économique. Le rôle des institutions est analysé dans la troisième partie.

## Les objectifs sous-jacents de la certification environnementale

### 1. Une réponse au retrait ou aux défaillances de l'État

Les objectifs sous-jacents de la certification pour ces deux types de produits présentent de nombreuses similarités. D'une part, ils sont nés dans un contexte de préoccupations croissantes des effets externes négatifs de l'agriculture et de l'exploitation forestière sur les ressources naturelles. Ces préoccupations mondiales sont suffisamment connues pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y attarder. Au Brésil, coexiste aujourd'hui un lobbying très fort de l'agriculture productiviste avec de

3. Souza M.-C.-M. (2001). Certificação de produtos orgânicos. Disponible sur <http://www.iea.sp.gov.br>

nombreux mouvements sociaux, qui plaident pour un usage des terres et des forêts, plus durable sur le plan écologique.

D'autre part, la certification naît d'initiatives privées ou de mouvements sociaux spécifiques se présentant comme une alternative au retrait de l'État ou à l'insuffisance des mesures de politiques classiques.

Ainsi dans le cas du café, la libéralisation de la filière et la rupture des accords internationaux sur le café soumettent l'ensemble des producteurs aux risques du marché mondial et de ses fluctuations. Le prix du café est extrêmement aléatoire, sa chute au début des années 1990 touche un grand nombre de producteur (*graphique 3*).

Durant toute la période de fortes régulations de l'État brésilien, le prix fixé par le gouvernement ne différenciait pas ou peu la qualité du produits, ce qui a valu au Brésil d'être considéré, à raison, comme un producteur de café de mauvaise qualité, essentiellement utilisé dans les mélanges (*blends*) (Saes et Farina 1999 ; Grandjean, 2003). Or, aux niveaux mondial et national, la consommation de ce type de café stagne. Par ailleurs, la concurrence avec d'autres pays, comme les pays d'Asie (Indonésie, Vietnam), s'accroît : la croissance de la production de robusta en particulier au Vietnam et le changement dans les techniques de production des mélanges rendent le café brésilien très substituable avec celui d'autres pays (Saes *et al*, 2001). La différenciation des produits devient une stratégie nécessaire pour tenter de s'approprier de nouvelles niches de marché. C'est d'abord la qualité « gustative » du café qui est visée, qu'elle soit associée à un terroir, des techniques de production ou des formes de consommation particulières (expresso, café soluble, etc.). Pour stimuler les producteurs, certaines entreprises comme *Illycafé*, mettent en place des concours de qualité pour sélectionner leur fournisseur en leur assurant un prix de vente supérieur de 20 à 30 % par rapport au prix mondial du café de

qualité (Saes *et al*, *op. cit.*). Puis en 1992, commencent ponctuellement à apparaître des producteurs de café biologique. Il faut attendre l'année 2001 pour qu'un plus grand nombre de producteurs s'intéresse à ce type de différenciation, lorsqu'un producteur de café bio remporte le prix « *Cup of Excellence* » brésilien, concours organisé par l'Association brésilienne des producteurs de café spéciaux (BSCA). Il parvient à vendre sa production 735 US\$ le sac (60 kg) alors que le prix mondial atteint un de ses plus bas niveaux (35 US \$/sac). Bien sûr cette prime a été exceptionnelle mais suffisamment motivante pour convaincre un plus grand nombre de producteurs (Souza *et al*, *op. cit.*).

La certification de l'exploitation durable communautaire des ressources forestières tend elle à se surimposer aux règles publiques de gestion durable de ces ressources, lesquelles existent depuis quelques années au Brésil mais sont assez inefficaces. En effet, il existe en théorie une législation assez stricte, le bois pouvant venir de deux sources légales : les plans de gestion durable des massifs forestiers, qu'ils soient de grandes ou petites entreprises privées ou issus de communautés, et les autorisations de déforestation, ces dernières étant limitées à 20 % de la surface de chaque propriété rurale<sup>4</sup>. Les deux types d'autorisation sont normalement concédés par l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA), service de gestion de l'environnement brésilien. En pratique, il y a de nombreux dysfonc-

4. Depuis 2001, la limite est fixée à 20 % pour les États de l'Acre, du Para, de l'Amazonas, du Roraima, du Rondônia de l'Amapa et du Mato-Grosso, ainsi que pour les régions situées au nord des États du Tocantins et du Goiás et à l'ouest de l'État du Maranhão. Pour les autres régions, la limite est fixée à 65 % dans les zones de *cerrados* de l'Amazonie Légale et à 80 % pour toutes les autres localisations.

tionnements dans le contrôle de ces règles, parce que la corruption est très forte<sup>5</sup> dans certaines régions et parce que les moyens de l'IBAMA sont trop faibles pour pouvoir contrôler l'ensemble du territoire amazonien. Simultanément, le *World Wildlife Fund* (WWF) en 1996 introduit au Brésil la certification par le *Forest Stewardship Council* (FSC) organisation internationale qui, depuis le début des années 1990, a mis en place un système de certification de l'exploitation durable des forêts reconnu au plan international. En 2005, l'Amazonie brésilienne compte 1,69 million d'hectares de forêts certifiés, majoritairement géré par de grandes entreprises privées (Lentini *et al.*, 2005). Les projets de certification communautaire sont généralement mis en place par des organisations environnementales ou d'appui aux agriculteurs, et sont en très grande partie financés par des fonds publics. L'espérance de gain est un des moteurs de ces projets dès lors que le prix du bois certifié serait, quand il se concrétise, bien plus élevé. Ainsi dans l'Acre, en 2004, pour un lot comportant différentes espèces, les grumes certifiées ont été, en moyenne, négociées au prix de 68 US\$/m<sup>3</sup> (Cooperfloresta, 2006), contre un prix moyen de 39 US\$/m<sup>3</sup> pour les grumes non certifiées (Lentini *et al.*, *op. cit.*). Au sein des communautés traditionnelles extractivistes, la gestion communautaire est également vue comme un moyen supplémentaire pouvant freiner la déforestation par les colons venant d'autres régions.

## 2. Attribut de croyance et certification

Les deux types de certification ici exposés se réfèrent typiquement à un « attribut de

croyance » des biens commercialisés, comme cela est défini dans la littérature spécialisée sur la normalisation. Les attributs de croyance ne sont connus ni avant ni après usage des biens du fait des coûts trop élevés d'acquisition de l'information [*cf.* Nelson (1970) et Darby et Karni (1973) cités dans Caswell et Mojduska, 1996].

La qualité du bois issue d'un plan de gestion durable et celle du café sans usage de certains engrais et produits phytosanitaires n'est pas observable sur le produit final. Par ailleurs, la distance est grande entre les producteurs et les consommateurs. On se trouve dans un cas classique d'asymétrie d'information où le consommateur ne peut sans coûts additionnels importants (les coûts de transaction) s'assurer de la qualité environnementale du bien qu'il consomme. De leur côté, les producteurs ne sont pas forcément prêts à révéler toute l'information sur le bien qu'ils produisent ou ils ne peuvent pas facilement la communiquer. Dans ce contexte, il peut y avoir un risque de sélection adverse (Akerlof, 1970) : sur un marché où peuvent coexister plusieurs qualités d'un même bien, si seule une des parties réalisant la transaction a l'information nécessaire pour évaluer cette qualité, les produits de meilleure qualité risquent d'être éliminés car les vendeurs ne parviennent pas à convaincre les consommateurs de la qualité supérieure de leur produit. La solution à ce problème est la signalisation de la qualité du produit : le vendeur fournit au consommateur une information fiable sur la qualité du produit, qui élimine l'asymétrie d'information. Il réduit ainsi les coûts de transaction. Il existe plusieurs moyens de révéler cette information, la certification en est un.

Bien sûr, il faut qu'il y ait une demande pour ce bien de meilleure qualité, qualité environnementale dans le cas qui nous intéresse ici. Il est également nécessaire que le consommateur ait confiance dans le processus

5. En 2005, une cinquantaine de fonctionnaires de l'IBAMA dans le Mato Grosso ont été arrêtés pour être soupçonnés d'avoir participé à une fraude massive qui a consisté à fournir des fausses autorisations de transport de bois, lesquelles constituent, en théorie, la preuve que le bois transporté est issu de plans de gestion durable.

de certification. Pour cela, les institutions qui se mettent en place doivent être à même de contrôler la qualité de la certification et d'exclure les fraudes éventuelles.

## **La certification, ses impacts et ses limites**

### **1. Certification et durabilité environnementale**

Dans les deux cas, l'objectif premier est de garantir que le produit vendu est issu d'un système de production durable sur le plan écologique, ou tout au moins qui a des externalités négatives moindres sur l'environnement. Le café bio requiert principalement le non-usage de certains pesticides et autres produits chimiques. L'exploitation durable des ressources forestières est essentiellement déterminée par des plans de coupe qui permettent la régénération de la ressource à long terme, basés sur des périodes de rotation de trente ans.

#### *Dans le cas du café bio*

Les standards des organismes de certification suivent ceux de l'*International Federation of Organic Agriculture Movements* (IFOAM). Une liste de produits est établie pour remplacer les produits chimiques utilisés dans la production de café traditionnel. Dans ce contexte, il est obligatoire de se « protéger » du voisin qui utilise des produits interdits, lesquels sans barrières adéquates viennent « polluer » la production biologique. Cette contrainte est généralement respectée par l'ensemble des producteurs, elle tend même à stimuler les effets de voisinage, sachant qu'un producteur de café bio à tout intérêt, à court terme, à ce que son voisin adopte aussi un système de production bio afin d'éviter les investissements dans les barrières naturelles. L'externalité environnementale la plus difficile à maîtriser est celle liée à l'approvisionnement en eau dans les régions où les nappes sont très polluées. En théorie, les nappes polluées doivent être assainies avant de pouvoir être

utilisées par les producteurs bio, cependant en pratique ceci requiert des investissements importants hors de portée d'un grand nombre de producteurs. C'est la raison pour laquelle la plupart des organismes de certification occulte cette norme et ce d'autant plus qu'elle est moins importante dans le cas du café. Les producteurs doivent s'engager à avoir une action auprès des services publics et du voisinage pour inciter à la dépollution des nappes. Enfin, la liste des produits autorisés ou non autorisés pour les systèmes de production bio doit normalement être régulièrement renouvelée au fur et à mesure que les effets de certains produits sont mieux connus. L'IFOAM elle-même révisé ses normes tous les trois ans. Dans le cas des organismes de certification brésiliens, dépendant de leur degré de professionnalisme, cette révision n'est pas toujours faite de manière aussi systématique.

#### *Dans le cas de l'exploitation durable des ressources forestières*

D'une part, le projet certifié de Pedro Peixoto est basé sur une rotation de dix ans et donc ne respecte pas le temps de rotation de trente ans. L'institution responsable du projet justifie cette réduction du temps de rotation parce que les techniques d'exploitation et de transport sont très peu mécanisées et ont donc des impacts moindres sur les ressources.

D'autre part, l'impact espéré de la certification sur la durabilité écologique de la gestion des ressources forestières est avant tout de réduire les risques de déforestation grâce à une plus grande valorisation des ressources forestières. En théorie, la législation forestière en vigueur au Brésil oblige les agriculteurs ou extractivistes amazoniens à garder 80 % de leur propriété en forêts, sur lesquels il est possible de mettre en place un plan de gestion durable des essences forestières avec l'autorisation de l'IBAMA. En pratique, cette législation n'est que peu respectée. On espère des projets de certification qu'ils contribuent à

diminuer le risque que le propriétaire déforeste illégalement sa réserve forestière, en élevant les gains potentiels de l'exploitation durable du bois. Cependant, il existe une « fuite »<sup>6</sup> dans ce système qui est liée à un comportement fréquent mais non pris en considération dans la certification FSC : l'investissement des gains issus de la vente de produits certifiés dans des activités plus rentables naturellement comme l'agriculture. De ce point de vue, les enquêtes menées à Pedro Peixoto montrent que la plupart des participants pensent investir les gains dans l'agriculture ou l'élevage, pouvant se traduire au final par une croissance de la déforestation. Ce genre de conséquences, non souhaitable au regard de la durabilité écologique mais prévisible au regard de la viabilité économique (cf. infra, l'efficacité économique), a déjà été observé lorsque l'État de l'Acre a mis en place des politiques de soutien des prix des produits forestiers non ligneux comme le caoutchouc ou la noix du Brésil. Les gains de ces politiques ont souvent été investis dans l'élevage bovin (Toni, 2005). Sans contrôle de ce type d'effet, la réduction de la déforestation peut donc être remise en cause.

Sur cette question, le risque pourrait être le même pour le café bio : qu'est-ce qui garantit que les gains d'un producteur bio sur tout ou une partie de son exploitation ne seront pas majoritairement investis dans des activités à fort impacts négatifs sur l'environnement ? Cela est possible, mais il n'y a pas d'évidences empiriques. Le risque est moindre pour plusieurs raisons :

- la première raison est liée à la spécialisation des agriculteurs, ils sont traditionnellement producteurs de café, s'ils réinvestissent leurs gains, ce sera très probablement dans la production de café ;
- ensuite, dans ce secteur, l'Organisation internationale du café met aussi en place des normes de bonne conduite agricole

pour les producteurs traditionnels qui peuvent servir de garde fou, même si elles ne sont pas encore amplement adoptées. Le contexte social est également très différent et plus contraignant pour ce genre de comportement ;

- enfin, une grande partie des producteurs de café bio choisissent ce système par idéologie. Cependant, la rentabilité du secteur attire de plus en plus de producteurs, « *les minimalistes* », selon Goodman et Goodman (2001), qui sont principalement intéressés par les gains possibles et auraient davantage tendance à avoir un comportement plus opportuniste vis à vis des questions environnementales. De ce point de vue, la dichotomie idéologique/minimaliste du secteur café bio est assez comparable avec celle qui différencie extractivistes et agriculteurs dans le cas de la gestion forestière.

La rigidité des règles environnementales à suivre pour pouvoir adhérer à un projet de certification forestière entraîne parfois certains producteurs à se désister. Ainsi, la loi sur la réserve légale est déjà un motif de désistement de certains participants à Pedro Peixoto : normalement, seuls les agriculteurs ayant 80 % de leur surface en forêt peuvent adhérer à de nouveaux projets de certification. S'ils se trouvent hors de ce contexte, ils pourraient avoir à régulariser leur situation par la recomposition de la réserve forestière, ce qui freine les adhésions car un grand nombre de propriétés rurales n'a plus les 80 % de réserves forestières. La loi sur la proportion de réserve légale était auparavant de 50 % de la surface totale de la propriété, elle est passée à 80 % en 1996.

## 2. La certification est-elle socialement équitable ?

D'une manière générale, selon Farina et Reardon (2000), les processus de différenciation et de certification de la qualité des produits agroalimentaires dans les pays du

6. Traduction du terme anglais « *leakage* ».



Mercosur, tendent souvent à se traduire par une certaine concentration du secteur et éventuellement par l'exclusion des agriculteurs les plus pauvres et des petites entreprises agroalimentaires. C'est ce qui s'est passé par exemple dans le cas du secteur laitier au Brésil et en Argentine (Jank *et al.*, 1999). Le regroupement en coopérative permet d'accroître la participation de ces acteurs.

#### *Dans le cas du café bio*

La situation est un peu différente, dès lors que les producteurs les plus pauvres ont justement en théorie le plus de chance d'avoir déjà des systèmes de production qui n'utilisent que peu d'intrants. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, les producteurs organisés par la *Fairtrade Labelling Organizations International* (FLO), organisme qui rend possible la certification du café par Max Havelaar, dont le label vise surtout à valoriser l'équité de la production, entrent facilement aussi sur le marché du café bio car ils produisent déjà sans intrants. Il n'existe pas de statistiques permettant d'estimer à quelle tranche de revenu appartiennent les producteurs de café bio. Selon Saes *et al.* (2001), la surface moyenne des producteurs de café biologique enquêtés dans le Minas Gerais est assez variable, mais la majeure partie est constituée de producteurs moyens disposant de 200 à 300 hectares. Les principaux obstacles pour les agriculteurs les plus pauvres sont le risque de la conversion à la production bio et le coût de la certification. En effet, ayant des ressources limitées, ils sont moins aptes à prendre des risques. Or, le passage à l'agriculture biologique peut présenter un certain nombre de risques (*cf. infra*, l'efficacité économique). Par ailleurs, le coût de la certification n'est pas négligeable et seule la certification participative ou de groupe permet de le réduire, mais elle n'est pas encore reconnue au niveau international, malgré les efforts de l'IFOAM.

#### *Dans le cas de l'exploitation durable des ressources forestières*

Sans intervention publique, ce sont en très grande majorité les grandes entreprises du secteur privé qui se lancent avec succès dans la certification FSC. En laissant le marché opérer tout seul, il y a peu de chance de voir de nombreuses communautés ou de petits propriétaires fonciers suivre la même dynamique, sauf peut-être pour les communautés extractivistes. Les projets de certification communautaire sont tous liés à des initiatives d'organismes gouvernementaux ou à des ONG, qui bénéficient des soutiens publics. Les critères de sélection des projets de certification étudiés ont été essentiellement liés à l'organisation sociale (existence d'associations, compromis pour rester dans cette organisation durant un temps minimum) et bien sûr la présence de réserves forestières. Initialement, ces critères de sélection et le choix d'une gestion communautaire tendent à favoriser une plus grande équité. Cependant, au fur et à mesure du fonctionnement du projet et en particulier du capital social accumulé par les participants, cette équité est plus ou moins remise en cause (Drigo, *op. cit.*).

Il est intéressant sur ce point de comparer les cas de Pedro Peixoto et de Porto Dias. Le premier est composé d'agriculteurs qui ont chacun un lot. Ils mettent en commun leur réserve forestière, qui est exploitée selon un plan de coupe décidé à l'avance et tenant compte de la surface communautaire totale disponible. Les équipements sont fournis par l'Embrapa et normalement disponibles pour tous les participants. Cependant, en pratique c'est un des colons qui en a la charge et comme aucune règle formelle n'existe quant à leur utilisation, cela pose un certain nombre de problèmes pour le bon fonctionnement du projet. Par ailleurs, les bénéfices de chaque plan de coupe reviennent au propriétaire de la parcelle qui a été coupée ; il y a donc une différenciation à ce niveau qui peut être importante puisqu'elle dépend de la

richesse du lot en bois (surface en forêt, richesse en espèces). Compte tenu des faibles bénéfices reçus par les colons à ce jour, malgré quelques années d'existence du projet de certification, ce genre d'écueil tend à décourager un grand nombre de participants.

Au contraire, Porto Dias est composé d'une communauté traditionnelle extractiviste, avec un passé beaucoup plus riche d'activités gérées en commun. Les bénéfices de l'exploitation des ressources forestières sont répartis également entre les divers participants. Les problèmes cités précédemment concernant l'usage des équipements communs n'existent pas. Le projet présente de meilleures perspectives. Cependant, ceci pourrait être remis en cause par la prochaine génération, qui n'ont pas la même histoire que leur parents et tendent à remettre en cause les valeurs symboliques de leur lutte (Toni, 2005 ; Drigo, 2005).

### 3. La certification est-elle économiquement viable ?

#### *Dans le cas du café bio*

En moyenne, les producteurs de café bio reçoivent un différentiel de prix de 35 % par rapport au prix du café traditionnel. Cependant les coûts de production peuvent aussi être plus élevés du fait de l'augmentation des besoins en main-d'oeuvre et des oscillations de la productivité. Certains producteurs arriveraient à diminuer leur coût à hauteur de 80 % du coût de production du café traditionnel alors que d'autres voient leurs coûts s'élever au-dessus de 135 % du coût de production du café traditionnel (Saes *et al*, *op. cit.*). Les principales menaces à la viabilité économique de la production de café bio sont liées à la période de conversion, le coût de la certification et l'incertitude de trouver un acheteur, lorsque les producteurs n'en ont pas déjà trouvé un.

Ainsi, durant une période qui peut aller de douze à vingt-quatre mois selon les

organismes de certification, le producteur, qui a déjà pris le risque d'arrêter l'usage de produits chimiques non autorisés, reçoit un certificat de conversion mais ne peut pas vendre avec l'appellation bio. L'arrêt de l'emploi de ces produits doit souvent être compensé par un emploi plus important de main-d'œuvre. Le producteur peut donc être dans une situation assez critique si ses rendements baissent beaucoup et le prix du café traditionnel est peu rémunérateur.

Le coût de la certification n'est pas négligeable et varie selon la crédibilité de l'organisme de certification. La forme la plus fréquente est l'audit externe. Le producteur qui souhaite passer à un système bio, doit d'abord chercher un organisme de certification, qui lui procurera des informations sur les normes techniques de production et lui indiquera les services d'appui qui peuvent le guider pour mettre en place les règles de production et de commercialisation permettant d'obtenir le certificat. Il y a maintenant treize certificateurs bio au Brésil qui certifient le café :

- trois nationaux, l'IBD, la Fondation Mokiti Oda et l'APAN ;
- six étrangers : la BCS (Allemagne), ECOCERT (France), la FVO (USA), IMO (Suisse), SKAL (Pays Bas) et OIA Brasil (Argentine) ;
- et quatre locaux.

Le contrôle de la certification se fait ensuite par des visites périodiques. Plus la norme est reconnue plus l'obtention du certificat est coûteuse, le coût dépend principalement du nombre de marchés qui est ouvert par le certificat car tous ne sont pas reconnus dans les différents pays importateurs (*tableau 1*). La certification IBD est reconnue sur les principaux marchés que sont l'Europe, les USA et le Japon. La certification de la Fondation Mokiti Oda ouvre le marché japonais, celles de la SKAL et de la FVO le marché

Tableau 1. Coût annuel de la certification du café biologique (en US\$), en fonction de la superficie

Superficie cultivée	< 5,0 ha	de 10 à 100 ha	de 101 à 300 ha	> 300 ha
Marché interne **	US\$ 250,00	US\$ 400,00	US\$ 1 000,00	US\$ 1 600,00
Marché international (Union européenne et États-Unis)***	US\$ 1 200,00	US\$ 2 000,00	US\$ 4 000,00	US\$ 6 000,00

\*\* Valeur moyenne pour un organisme de certification brésilien. Certificat valable sur le marché interne uniquement

\*\*\* Valeur moyenne pour un organisme de certification étranger. Certificat valable pour l'Union européenne et les États-Unis

nord-américain (Silva Filho *et al*, 2002)<sup>7</sup>. Le coût peut être doublé ou triplé car les différentes entreprises de torréfaction ne demandent pas le même certificat. Par ailleurs, pour ceux qui souhaitent exporter, il est nécessaire d'être en conformité avec les règles spécifiques des grands pays importateurs, Europe, USA et Japon, lesquelles ne sont pas toutes homogènes. Sachant bien sûr qu'aucun de ces organismes, sauf la FLO, ne garantit pas que le produit sera vendu, il arrive que le producteur certifié par un organisme ne trouve pas preneur car l'acheteur souhaite un autre certificat. Il se retrouve alors à devoir vendre son café comme du café traditionnel.

#### *Dans le cas de l'exploitation durable des ressources forestières*

La certification est financée, aussi bien à Pedro Peixoto qu'à Porto Dias, par des fonds publics nationaux ou internationaux, et ce à fonds perdu pour le moment. En théorie, les projets de gestion communautaire certifiés sont viables sur le plan économique si l'ensemble des coupes prévues est réalisé et vendu. Dans le cas de Porto Dias, l'association a évalué que chaque participant pouvait gagner en moyenne 1 500 \$ Reais par an (750 US\$ en 2006). Dans le cas du projet de Pedro Peixoto, le projet devrait générer une recette brute de 1 200 R\$ (600 US\$ en 2006) pour chaque agriculteur. Les dépenses de production sont en moyenne de

50 % de cette valeur, le bénéfice annuel net pour chaque agriculteur serait donc de 600,00 \$ Reais (300 US\$ en 2006).

Dans la réalité, les coupes ne peuvent pas toujours être réalisées ; lorsqu'elles le sont, les ventes sont loin d'être assurées au prix prévu (*cf. infra*), or la viabilité économique a été calculée en faisant l'hypothèse qu'il n'y aurait pas de désistement dans les participants au projet. Par ailleurs, les colons ne sont pas qualifiés pour réaliser les opérations forestières et sont donc parfois obligés de sous-traiter, ce qui augmente d'autant les coûts de gestion. Sans source de financement externe, les projets ne peuvent pas perdurer dans le contexte actuel. Enfin, les coûts de la certification ne sont pas négligeables, ils sont estimés à 8 000 US\$ par communauté pour la première année (obtention du certificat), puis pour la vérification annuelle autour de 1 200 US\$ (dépenses de fonctionnement). Pour le moment, ce coût est très souvent pris en charge par des sources externes de financement liées au projet de certification. Pour les petites communautés, ce coût seul peut remettre en cause la viabilité économique de la gestion certifiée de leurs forêts.

## Le rôle des institutions

### 1. Le marché : une demande encore très incertaine

La certification environnementale a pour objectif de réduire les coûts de transaction entre le vendeur et l'acheteur, en garantissant à l'acheteur que le bien qu'il consomme à un prix plus élevé est basé sur des systèmes de production durables sur le plan écologique. Une des conditions pour qu'elle soutienne une offre durable est bien sûr que la demande elle-même soit significative.

7. Silva Filho O., Pallet D., Brabet C. (2002). *Panorama das qualificações e certificações de produtos agropecuários no Brasil*. São Paulo. CIRAD/FAO, 33 p., disponible sur <http://www.cendotec.org.br/dossier/cirad/pallet.pdf>

Il existe peu d'études qui évaluent de manière précise la demande de café bio et de bois produit durablement.

#### *Pour le café bio*

C'est principalement le marché extérieur qui est demandeur. Souvent, le consommateur brésilien ne sait pas définir le café bio et il est plus sensible à la variable prix, à la marque et au niveau de pureté du café. Des enquêtes réalisées dans quelques supermarchés de São Paulo et Belo Horizonte ont montré que les consommateurs n'identifiaient pas le café bio (Saes *et al*, *op. cit.*) Sachant que ces deux villes font partie des régions les plus développées du Brésil, on peut sans trop se tromper extrapoler ce résultat à l'ensemble du Brésil.

Concernant le marché international, Dankers et Liu (2003) estiment que le café bio représente 0,8 % du marché nord-américain et européen. Les prix du café bio suivent généralement les cotations du marché international, avec une marge qui a été en moyenne un peu supérieure à 100 US\$/tonne. Lorsque les prix du café chutent, les producteurs de café bio s'en sortent un peu moins mal mais ils subissent des pertes comme les autres. La relation inverse existe aussi. Ainsi en 2005 par exemple, avec la revalorisation du prix du café traditionnel, la différence de prix n'atteignait plus que 60 US\$ ce qui a poussé certains producteurs à se retirer de la filière biologique. Ceci est lié à deux effets :

- d'une part, certains producteurs ont des contrats à plus long terme avec les négociants pour lesquels le prix est fixé à l'avance. Classiquement lorsque les prix du café non bio sont à la hausse, ils deviennent « perdants » et cherchent à revenir à un système traditionnel ;
- d'autre part, avec la croissance de la production bio, l'offre devient parfois excédentaire sur le marché, ce qui fait que certains producteurs ne trouvant pas d'acheteurs, doivent vendre leur café au prix du café non bio, les démotivant pour maintenir leur système de production biologique.

Enfin, la certification d'une production sans produits phytosanitaires seule ne suffit plus pour déterminer une valeur additionnelle par rapport au prix du café conventionnel sur le marché international : les importateurs demandent également la qualité « gustative » du produit (Saes *et al*, 2001).

#### *Dans le cas du bois*

L'incertitude est aussi très forte même si la demande est croissante. La majeure partie du bois issue de la gestion communautaire en Amazonie est destinée au marché domestique alors que le bois certifié des grandes entreprises privées est exporté sur le marché international. Une étude récente estime que dans l'État de São Paulo, il existerait une demande de bois certifié équivalent à 20 % du total de bois consommé. Ceci représenterait 1,2 million de m<sup>3</sup> annuellement pour cet État uniquement, soit un chiffre bien supérieur à la production actuelle évaluée à 800 000 m<sup>3</sup> environ (Sobral *et al*, 2002 ; Imaflora et Smartwood, 2005<sup>8</sup> ; SCS, 2005<sup>9</sup>). Cependant, derrière ces chiffres, la réalité est quelque peu différente pour les communautés. Ainsi dans le cas de la communauté de Porto Dias, les premiers volumes vendus en 1997 ont du être écoulés sur le marché local : la communauté n'ayant pas encore obtenu la certification FSC, le prix de vente est resté très bas ce qui a découragé déjà une partie non négligeable des participants initiaux. En 1998 et 1999, le projet de certification était encore en cours de régularisation, les conditions d'accès furent tellement mauvaises que les coupes prévues n'eurent même pas lieu. Finalement en 2001, la communauté trouve un client de la région Sudeste. Cependant à l'heure de vendre, sachant qu'il n'y avait pas de contrats

8. Imaflora et Smartwood. (2005). *Resumos Públicos de Certificação Florestal*. Disponible sur <http://www.imaflora.org/index.cfm?fuseaction=cont&ent&IDassunto=4&IDsubAssunto=14#manejo>

9. SCS. *Certification Report Public Summaries*. (2005) Disponible sur [http://www.scs-certified.com/forestry/forest\\_certclients.html#southamerica](http://www.scs-certified.com/forestry/forest_certclients.html#southamerica)

formels entre la communauté et l'acheteur, ce dernier étant déçu par la qualité du bois, a tout simplement refusé d'acheter le lot qui est resté sans preneur.

## 2. Les organismes de certification : entre trop et trop peu

### *Pour le café bio*

La croissance des organismes de certification des produits biologiques a été très rapide : en 2004 on en trouve dix-sept au Brésil, dont quatorze qui certifient le café. Cette croissance a des aspects positifs et négatifs. Les aspects positifs sont qu'il y a une certaine adaptation des normes de chaque organisme de telle sorte qu'un plus grand nombre de producteurs peuvent entrer sur ce marché. La concurrence entre les organismes certificateurs augmente et depuis deux ou trois ans, une certaine réduction de leur coût commence à se faire sentir. Cependant c'est à double tranchant car il faut qu'un minimum de règles soit respecté. Par ailleurs, cette multiplication ne facilite pas le choix des producteurs car les acheteurs ne demandent pas tous le même certificat de qualité (cf. supra).

### *Pour le cas du bois*

La situation est inverse : la norme FSC, est assez rigide. L'organisme international a établi dix principes et chaque pays choisit les critères et indicateurs qui permettront de répondre à ces dix principes. Le groupe FSC Brésil a été formé en 1996 ; il est constitué d'un conseil directeur et de trois Chambres, chacune traitant des questions environnementales, sociales, et économiques. Elles sont composées de représentants de la société civile, des communautés et des forestiers. Pour le monde entier, il existe quinze organismes de certification reconnus par le FSC, dont quatre opèrent au Brésil, tous étrangers. Pour la certification communautaire, un organisme seulement certifie la majeure partie des projets, la Smartwood, par l'intermédiaire de l'ONG

Imaflora. Certains principes sont assez rigides et d'application difficile, notamment pour tout ce qui a trait aux droits de propriété. Normalement, la norme FSC requiert que les participants aient un titre de propriété. Au Brésil, la majeure partie des producteurs n'ont qu'un certificat de « posse » (une autorisation d'occupation qui n'a pas encore valeur de titre foncier), qu'il a fallu faire reconnaître par la FSC, sans cela très peu de producteur auraient pu entrer dans des projets de certification. Également, les participants doivent faire signer à leur voisin un engagement qu'ils n'envahiront pas leur propriété. D'une manière générale, la procédure d'obtention du certificat est assez lourde pour des petites propriétés ou des communautés qui, spontanément, ne peuvent pas se lancer dans une telle procédure. Depuis 2003, sous la pression du Brésil et de la Bolivie en particulier, le FSC a mis en place un système simplifié de certification adapté aux projets communautaires et aux propriétés de petite taille, mais ce modèle doit encore être évalué.

## 3. Les institutions publiques

### *Pour le secteur bio*

D'une manière générale, la certification du café spécial est née à partir d'un mouvement de producteurs qui cherchaient d'une façon ou d'une autre à entrer dans marché particulier puis à le protéger. Dans le cas du café bio entre également le fait d'une certaine croyance dans la nécessité de pratiques agricoles plus en harmonie avec le milieu naturel. Dans ce contexte, les institutions publiques, initialement peu présentes, restent en retard malgré le rôle important qu'il leur reste à jouer. Farina *et al.* (2002) montrent que dans le secteur bio en général, les producteurs souffrent de l'absence de recherches et d'appui technique. Ce n'est que très récemment que l'Embrapa commence avoir quelques ressources pour travailler sur ce secteur.

Dans le cadre du crédit, il n'existe pas de

ligne permettant de financer la conversion, seuls les producteurs déjà certifiés peuvent bénéficier de quelques petites lignes de crédit existantes. Enfin, la législation qui devrait réglementer ce secteur a commencé à être élaborée en 1999. Elle vient d'être votée mais n'est pas encore appliquée, ce qui ne facilite pas le fonctionnement de la filière car presque tout est encore permis.

#### *Pour le secteur du bois*

Les projets de certification communautaire dépendent entièrement d'une intervention directe ou indirecte des institutions publiques et de leurs sources de financement. Les expériences analysées montrent qu'aucune viabilité propre n'est possible sans cette intervention. Or, ce manque de viabilité est en grande partie lié à l'absence de marchés réels, facilement accessibles par les producteurs. Quelques initiatives de mise en place de contrat entre les communautés et les entreprises de transformation du bois sont actuellement testées, afin d'assurer des débouchés, qui devraient sans doute être un préalable à la certification. Les faibles infrastructures ne facilitent en rien le fonctionnement de ces marchés. Par ailleurs, l'absence de contrôle efficace de l'exploitation des forêts rend possible la mise sur le marché de grandes quantités de bois produit illégalement, à des prix défiant toute concurrence. Il y a donc plusieurs pré-requis, qui dépendent d'un bon fonctionnement des institutions publiques que la certification ne peut pas remplacer.

### **Conclusion**

Bien que prometteuse, l'analyse de deux études de cas de certification environnementale montre qu'elles restent encore très fragiles. L'incertitude qui subsiste quant aux débouchés pour ces productions est un des problèmes majeurs pour les producteurs qui se lancent dans des systèmes de production plus durables. Leur développement cherche à pallier le retrait ou les défaillances

de l'État, mais isolée elle ne peut en aucun cas relever tous les défis du développement durable.

Parmi les écueils rencontrés dans ces deux études de cas, la question du marché est fondamentale. Si la différenciation des produits et leur certification sont considérées comme un moyen efficace d'assurer de nouveaux débouchés, encore faut-il que les marchés garantissent un minimum que les investissements réalisés par les producteurs se concrétisent sur le long terme. Les deux exemples montrent que, même s'il existe une certaine demande pour des biens produits plus durablement, elle reste assez marginale par rapport à la demande pour une qualité spécifique du produit, qu'elle soit gustative dans le cas du café ou en tant que matériau dans le cas du bois. Dans ce deuxième cas, après avoir évalué qu'il existait une très grande demande pour le bois certifié, l'ONG Imazon vient de publier une synthèse basée sur des entretiens auprès des entreprises forestières indiquant que les principales exigences du marché sont la qualité du bois et son prix. La certification n'apparaît que de façon négligeable (Lentini *et al*, *op. cit.*). Pour le bois comme pour le café, la conclusion est identique : la certification environnementale doit autant que possible prendre en considération les autres critères de qualité que demande le marché.

Par ailleurs, une garantie des débouchés est sans doute souhaitable, notamment dans le cas du bois. Si cela ne se met pas place spontanément dans le domaine privé, une impulsion peut venir de l'État en favorisant les achats de produits certifiés à des fins publiques. Dans le cas du bois, certaines mesures, encore timides, des États de São Paulo et de l'Acre vont dans cette direction.

En outre, ces deux exemples permettent de réfléchir sur les articulations entre réglementation, politiques publiques et régulation par le marché. En l'absence totale de réglementation effective, il y a peu de chance que la croissance de la demande pour des biens

produits durablement se traduise par des modifications majeures des impacts de l'offre.

Divers écueils ont été soulignés dans cet article. La différence entre le café et le bois est, dans ce domaine, importante. Alors que pour le café, la certification environnementale peut différencier clairement un type d'attribut, la certification du bois doit faire face à des enjeux trop larges du fait de l'absence de réglementations publiques efficaces et réellement contraignantes. À titre de comparaison, le succès de la certification du bois en Bolivie a été favorisé par la mise en place d'une régulation publique forte des plans d'aménagement forestiers et d'aides publiques conséquentes pour permettre aux acteurs privés de se mettre aux normes (Buttoud et Karsenty, 2001 ; Nebel *et al.*, 2005). Aujourd'hui, la croissance des projets de certification de la gestion durable des forêts par les communautés semble avoir davan-

tage un impact politique, dans le cadre des réformes actuelles de politiques forestières brésiliennes, qu'un impact réel et significatif sur la durabilité des systèmes de gestion communautaire des forêts.

Enfin, il faut souligner l'importance du type d'acteurs qui se lance dans ce mouvement, aussi bien dans le cas du café bio que du bois : généralement les « pionniers » ont une croyance plus forte dans des valeurs environnementales et entrent dans la certification par conviction. D'une part, leur conviction et les pratiques qui en découlent ne sont pas forcément transposables à tous les types d'acteurs. D'autre part, plus le secteur se montre rentable, plus il risque d'attirer des acteurs plus opportunistes dont l'objectif est l'espérance de gains additionnels. Sans contrôle minimum des effets collatéraux de ce nouveau type d'acteurs, les objectifs à long terme de la certification environnementale peuvent être compromis. ■

---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akerlof G.A. (1970). The markets for "Lemons": Quality uncertainty and the Market. *Mechanism Quarterly Journal of Economics*, 84, p. 488-500.
- Buttoud G., Karsenty A. (2001). L'écocertification de la gestion des forêts tropicales. *Revue Forestière Française*, vol. 53, n° 6, p. 691-706.
- Caswell J., Mojduszka E.-M. (1996). Using informational labeling to influence the Market of Quality in food products. *American Journal of Agricultural Economics*, 78, p. 1248-1253.
- Cooperfloresta. (2006). *Relatorio de administração. Nossa madeira e mais que certificada, ela também é comunitaria*. Rio Branco (Acre), 20 p.
- Dankers C., Liu P. (2003). *Environmental and social standards, certification and labeling for cash crops*. Rome, FAO, 104 p.
- Drigo I., Piketty M.-G. (2004). *Certificação do manejo florestal comunitário : um novo desafio para a organização institucional do desenvolvimento territorial na Amazônia*. Communication présentée au XLII Congresso da Sociedade Brasileira de Economia e Sociologia Rural, Cuiabá, Brasil, 25 - 28 de julho, 17 p.
- Drigo I. (2005). *Mais agricultura ou mais floresta : o papel da certificação florestal comunitária em um projeto de assentamento agroextrativista no Estado do Acre*. Communication présentée à la XLIII Congresso da Sociedade Brasileira de Economia e Sociologia Rural, Ribeirão Preto, Brasil, 26 a 27 de julho, 18 p.
- Farina E.-M.-M.-Q., Reardon T. (2000). Agrifood grades and standards in the extended Mercosur: their role in the changing agrifood system. *American Journal of Agricultural Economics*, 82 (5), p. 1170-1176.

- Farina E., Saes M.-S.-M., Rezende C.-L., Farina T., Souza M.-C., Giordano S.-R. (2002). *Estudo do sistema agroindustrial de produtos orgânicos no Estado de São Paulo*. São Paulo, SEBRAE-SP/PENSA/FIPE, 271 p.
- Goodman D., Goodman M. (2001). *Sustaining Foods: organic consumption and the socio-ecological imaginary*. Elsevier Science, Social Sciences, vol. 1, p.97-119.
- Grandjean P. (2003). Tradition migratoire et valorisation des terroirs au Brésil. In Montagnon C. (Dir.), « *Café : terroirs et qualité* », CIRAD, p. 81-88.
- Jank M.-S., Farina E.-M.-M.-Q., Galan V.-B. (1999). *O agribusiness do leite no Brasil*. São Paulo, Editora Milkbizz Ltd, 108 p.
- Lentini M., Pereira D., Celentano D., Pereira R. (2005). *Fatos Florestais da Amazônia 2005*. Belém, AMAZON, 140 p.
- Nebel G., Quevedo L., Jacobsen J.-B., Helles F. (2005). Development and economic significance of forest certification: the case of FSC in Bolivia. Elsevier Science, *Forest Policy and Economics*, vol. 7, Issue 2, p. 175-186.
- Saes M.-S.-M., Farina E.-M.-M.-Q. (1999). *O agribusiness do café no Brasil*. São Paulo, Editora Milkbizz, 230 p.
- Saes M.-S.-M., Souza M.-C., Spers E.-E., Scare R.-F., Silveira R.-L.-F. (2001). *Diagnóstico sobre o sistema agroindustrial de cafés especiais e qualidade superior no Estado de Minas Gerais*. São Paulo, SEBRAE-MG/PENSA/FIA, 158 p.
- Saes M.-S.-M., Saes A.-M. (2005). *Cenários para a Cafeicultura para os próximos anos*. In Samuel R. Giordano et Christiane L. Rezende (Org.), « *Cadernos da Universidade illy do café* » vol.II. 1 ed. São Paulo, Akademia editora, v. 2, p. 10-24.
- Sobral L., Veríssimo A., Lima E., Azevedo T., Smeraldi R. (2002). *Acertando o alvo : consumo de madeira amazônica e certificação florestal do Estado de São Paulo*. AMAZON/IMAFLORA e Amigos da Terra, Belém.
- Souza M.-C.-M., Saes M.-C., Dolnokoff F. (2005). *Organization of the organic coffee industry in the "Sul de Minas" region*. In v International Pensa conference on agrifood Chains/Networks Economics and Management, Brazil, Riberão Preto, 11 p.
- Souza M.-C.-M. (2003). Aspectos institucionais do sistema agroindustrial de produtos orgânicos. *Informações Econômicas*, 33 (3), p. 7-17.
- Toni F., Carvalho J. (2005). *Trajetórias e expansão da pecuária na Amazônia. O caso do Acre*. Editora da UNB, Brasília, 80 p.